



Faculté de droit

DRT

PUBL2218 Droit administratif II

[30h+18h exercices] 4.5 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Robert Andersen, Marc Verdussen
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Dans le prolongement du cours de "Droit administratif I", le cours de "Droit administratif II" entend aborder certaines matières qui relèvent du droit administratif dit "spécial".

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Contenu.

Le cours est divisé en trois tranches égales de dix heures. La première est consacrée au droit de la fonction publique, la deuxième à la responsabilité de l'administration et la troisième à un thème déterminé, choisi en fonction de l'actualité.

Méthode.

La méthode utilisée est celle de l'enseignement magistral. La participation active des étudiants lors des cours est encouragée.

Résumé : Contenu et Méthodes

CONTENU

1. La fonction publique
2. La protection de l'environnement
3. (2002-2003) La transparence administrative

METHODE

Cours magistral

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DROI22	Deuxième licence en droit	(4.5 crédits)
DROI23	Troisième licence en droit	(4.5 crédits)